



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 5 juillet 2023 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **25**

Date de la convocation :
29 juin 2023

Délibération n° DCM23-07-05P2

**Education – Fusion de l'école maternelle Jacques
Prévert et de l'école élémentaire Jean Rostand –
Création de l'école Laure Moulin**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*
M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Jean François Faustin, M. Jean-Luc Barral, M. Stéphane Garcia, M. Patrick Javourey, Mme Marie Passieux, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani et M. Laurent Dô.

Procurations :

M. Jean-Marie Sabatier à M. Gérard Bessière
M. Jean François Faustin à M. Georges Elnecave
M. Jean-Luc Barral à Mme Véronique Delorme
M. Patrick Javourey à Mme Claude Blaho-Poncé
M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési
M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

Mme Isabelle Le Goff, intéressée à l'affaire, quitte la salle, ne prenant part ni au débat ni au vote.

Rapporteur : Mme Elisabeth Blanquet

L'Education Nationale a engagé le processus de fusion de l'école maternelle Jacques Prévert et de l'école élémentaire Jean Rostand au sein d'un nouveau groupe scolaire réunissant l'ensemble des classes du 1er degré, afin de faciliter le suivi et l'accompagnement des élèves dans leur parcours éducatif.

Il appartient au Conseil Municipal de dénommer le groupe scolaire ainsi constitué de 5 classes maternelles et de 9 classes élémentaires, avec un effectif total de 364 élèves.

A l'issue des concertations menées avec les acteurs de la communauté éducative, il est envisagé de donner au nouvel établissement le nom de « Laure Moulin », enseignante dans l'Hérault, à Béziers et à Montpellier, figure discrète de la Résistance, soutien indéfectible de son frère, Jean Moulin, dont elle s'évertuera à honorer la mémoire après la guerre.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la fusion administrative de l'école maternelle Jacques Prévert et de l'école élémentaire Jean Rostand au sein d'un nouveau groupe scolaire constitué de 5 classes maternelles et de 9 classes élémentaires,
- de dénommer le nouvel établissement « Ecole Laure Moulin »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Ce dossier a été présenté devant la commission « Education – Affaires scolaires » réunie le 27 juin 2023.


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND acte de la fusion administrative de l'école maternelle Jacques Prévert et de l'école élémentaire Jean Rostand au sein d'un nouveau groupe scolaire constitué de 5 classes maternelles et de 9 classes élémentaires,

DECIDE de dénommer le nouvel établissement « Ecole Laure Moulin »,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE